posérez des réformes sérieuses, vous nous aurez pour collaborateurs. Les socialistes chrétiens parlent aux ouvriers de leurs souffrances sans leur indiquer le moyen d'en finir.

M. l'abbé Lemire interrompt vivement : ses paroles se perdent au milieu des huées de l'extrême gauche.

M. Guesde. — Oui, quelle solution apportez-vous ? Aucune. La solution est dans le collectivisme, [illegible] ce côté que va l'évolution sociale ; il coule à pleins bords : vous réfoulez la semaine sanglante sans pouvoir l'arrêter. La solution va s'accomplir en dehors de vous : prenez garde que ce ne soit contre vous. (Double salve d'applaudissements à l'extrême gauche.)

La suite de la discussion est renvoyée à demain à deux heures. La séance est levée à six heures trente.

SÉNAT

Séance du lundi 15 juin 1896

Présidence de M. Loubet, président

La séance est ouverte à trois heures dix.

L'ordre du jour appelle le tirage au sort du département qui sera appelé à élire un sénateur en remplacement de M. Jules Simon, sénateur inamovible, décédé. Le sort a désigné le département du Gers.

Le Sénat adopte, urgence déclarée, le projet ouvrant un crédit de 300.000 fr. pour les victimes de la catastrophe de Rochebelle. Puis on reprend la discussion de la réforme des boissons. MM. Labbé, Allégre, de Verninac prennent successivement la parole.

La suite de la discussion est renvoyée à demain. La séance est levée à 5 heures 45.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE
EN BELGIQUE

Le ballottage à la Fédération démocratique catholique de Bruxelles : heureux résultat. — La liste de la Ligue libérale. — Une liste neutre. — En province

(De notre correspondant spécial)

Bruxelles, 15 juin. — Le poll des 8 et 9 juin à la Fédération démocratique de Bruxelles avait, vous le savez, laissé au ballottage deux des députés sortants, MM. Colfs et Mousset, et deux des candidats nouveaux, MM. Verbist et De Coninck. On avait d'abord eu quelque espoir d'arriver à un arrangement qui aurait supprimé le ballottage; mais la tentative a échoué, par le fait notamment d'un article aussi maladroit que perfide d'un journal conservateur; cet article donnait par avance à l'acceptation de l'arrangement par MM. Verbist et De Coninck une interprétation qui a rendu cette acceptation impossible.

Le second scrutin a donc eu lieu hier (cette fois la poll se faisait en un jour) Mais la lutte a été beaucoup moins ardente que huit jours avant. Le sentiment de la nécessité de l'apaisement et de l'union la dominait. Il a déterminé un grand nombre de membres qui avaient contribué, lors du premier scrutin à la victoire de la liste Renkin, à la donner cette fois à la liste des sortants; et le résultat que l'on voulait atteindre par l'arrangement est, en définitive, atteint par le ballottage : MM. Mousset et Colfs sont élus, et ainsi deux des sortants restent sur la liste des démocrates à côté de deux nouveaux, MM. Renkin et Carton. Cette liste ainsi composée est à peu près irréprochable à tous les points de vue.

Espérons que tout le monde maintenant dans la presse catholique s'inclinera devant le fait accompli, et, laissant là, au sujet des affaires intérieures du groupe démocratique, des récriminations dont les journaux socialistes et libéraux ont été seuls à profiter jusqu'ici, ne songera plus qu'à faire face à « l'ennemi commun. »

Les membres des trois groupes de l'alliance catholique indépendante ouvrière démocratique sont convoqués à une réunion où aura lieu la proclamation des candidats.

Vous connaissez maintenant celle-ci. Elle se compose, du côté ouvrier, des quatre candidats que je viens de citer, du côté catholique et du côté indépendant, de tous les sortants, sauf un, M. le comte de Mérode-Westerloo ; celui-ci est remplacé par M. Somzée, qui a quitté la Chambre depuis si peu de temps — deux ans seulement — qu'on peut presque aussi le considérer comme un sortant.

***

Il est temps que la proclamation définitive des candidatures de l'alliance soit chose faite, et que la campagne pour leur triomphe puisse ainsi s'engager sur toute la ligne. Car cette fois, nous sommes en retard sur nos adversaires. Les candidats radico-socialistes sont en route depuis quinze jours déjà, et ceux de la Ligue libérale sont aussi à l'ouvrage, quoique moins bruyamment.

La liste des candidats de la Ligue a été affichée ce matin. A côté des noms connus de plusieurs anciens députés, MM. Vanderkindere, professeur à l'Université, Anspach, commandant du bataillon bruxellois des chasseurs belges, De Mot, échevin de Bruxelles, Lepage, idem, Huysmans, ancien bâtonnier des avocats, elle contient des noms moins connus du grand public, mais qui ont l'avantage de représenter des réputations locales.

Ce sont ceux de quelques échevins ou conseillers communaux des faubourgs, et ils sont là pour attirer ceux que fascinent, dans ces faubourgs, les considérations d'intérêt local. Ensuite, chose à peu près nouvelle sur une liste électorale, on trouve parmi les candidats de la Ligue un représentant des intérêts agricoles, gros fermier de la partie rurale de l'arrondissement, et on y trouve aussi — chose tout-à-fait nouvelle celle là ! — deux membres de la classe ouvrière.

Oui, les doctrinaires font aussi un effort pour aller aux ouvriers. Ils ont tenté à Bruxelles un groupement d'ouvriers libéraux ; un chef d'atelier typographique a eu le courage de se mettre à la tête de ce groupement. Je dis le courage parce que le parti doctrinaire étant un parti essentiellement bourgeois, l'ouvrier doctrinaire est une espèce qui n'existe pas et que, par conséquent, le groupement en question est une œuvre mort-née. La Ligue libérale a récompensé le président de l' « Union ouvrière libérale » de son dévouement en l'inscrivant sur sa liste, et elle lui a adjoint un collègue plus ou moins ouvrier

Composée comme je viens de dire, la liste de la Ligue libérale a moins d'éclat que d'autres présentées en de précédentes élections par cette association; à ce point de vue il est regrettable qu'elle se trouve décapitée du nom du plus brillant des anciens députés de Bruxelles, M. Graux; celui-ci n'a plus voulu accepter de candidatures, parce que, dit-on, il a conscience que son grand talent ne fait pas disparaître l'impopularité dont reste attachée à son nom depuis l'époque où il fut ministre des finances.

J'ajoute que, si la liste libérale n'a pas l'éclat de précédentes, elle est peut-être plus habilement composée pour avoir prise sur le public auquel la Ligue s'adresse.

***

Il faut bien, pour être complet, que je vous signale une liste « neutre » lancée par une soi-disant association des commerçants, qui prétend s'être fondée pour faire surtout la guerre aux coopératives.

Cette association est composée de quatre pelés et un tondu. Aux élections communales, on avait fait quelque attention à elle. Aujourd'hui la plupart des Bruxellois ignorent même qu'elle a présenté une liste. Il y a plus: il paraît que plusieurs des candidats qu'elle avait portés sur cette liste ignorent l'honneur qui leur avait été fait; ils protestent publiquement contre cet honneur.

***

Les nouvelles de la province sont fort bonnes. Mais pour ne pas laisser les affaires de la petite Belgique empiéter trop dans vos colonnes, sur celle de la France même, vous me permettrez pas de vous parler demain de la province.

LES DERNIERS INAMOVIBLES

Paris, 15 juin. — C'est aujourd'hui que l'on va procéder au Sénat au tirage au sort du département auquel doit être annexé le siège de sénateur inamovible devenu vacant par la mort de M. Jules Simon et transformé comme l'exige la loi de 1884 en siège ordinaire.

Le tirage s'effectuera entre les vingt-cinq départements désignés d'avance pour recueillir les trente sièges inamovibles encore existants.

Ces trente sièges sont attribués ainsi : quatre à la Seine, deux à l'Ille-et-Vilaine et deux à Saône-et-Loire et un à chacun des vingt-deux départements suivants : Aube, Aude, Eure-et-Loir, Gers, Indre-et-Loire, Isère, Loir-et-Cher, Haute Loire, Loire-Inférieure, Loiret, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Morbihan, Nièvre, Nord, Savoie, Haute-Savoie, Seine-Inférieure, Somme, Tarn et Var.

La mort de M. Jules Simon porte à vingt-neuf le nombre des inamovibles subsistant encore sur soixante-quinze qu'avait créés la Constitution du 25 février 1875. Les vingt-neuf inamovibles se partagent en dix-neuf inamovibles ayant été élus par l'Assemblée nationale et dix élus par le Sénat lui-même dans la période de 1876 à 1884, date de leur suppression par voie d'extinction. Sur les vingt-cinq départements précités il n'y en a que cinq dont les sénateurs soient conservateurs.

LES BIZARRERIES DE LA LANGUE CHINOISE

M. Jean Finot, *Revue des Revues*, consacre une étude aux bizarreries de la langue chinoise. Citons cet extrait :

La langue mandarine, ou la langue parlée, possède (d'après Gutzlaff) environ 1.774 monosyllabes contre 450 de la langue française (A. Rémusat). Or, comment se distinguent-elles ? Lorsqu'on parle, la modification de la valeur de la monosyllabe est exprimée par l'accent tonique, l'inflexion, l'aspiration et d'autres changements de la voix. Les missionnaires admettent jusqu'à *12 et 15 manières de prononcer la même syllabe!* La source des malentendus est donc inépuisable.

On a calculé, par exemple, que chaque monosyllabe peut avoir jusqu'à *24 significations différentes* ! Dans ces conditions, les Chinois non seulement n'arrivent pas à comprendre les étrangers parlant leur langue, mais ne se comprennent pas même entre eux, à moins d'être habitués à leur prononciation mutuelle par un commerce de tous les jours.

Que dire du nombre de ses consonnes, de ses 108 voyelles, des mots qui changent de valeur et deviennent substantifs, d'après *leur position* dans la phrase, de son manque de déclinaisons et de conjugaisons, de cas, de pluriel, etc., etc.

TIRAGES FINANCIERS

Paris, 15 juin. — Aujourd'hui ont eu lieu les tirages suivants :

Tirage des bons de la Presse. Le gros lot de 30,000 fr. a été gagné par le numéro 345,009.

Tirage des obligations de la ville de Paris 1865. Le numéro 151,375 gagne 150,000 fr.; le numéro 126,074 gagne 50,000 fr.

Tirage des obligations du canal de Panama. Le numéro 1,365,511 gagne 250,000 fr.; le numéro 56.875 gagne 100,000 fr.

Tirage des obligations du canal de Suez. Le numéro 201.127 gagne 150,000 fr., les numéros 179,463 et 26,275 gagnent chacun 25,000 fr.

SITUATION DE L'INDUSTRIE DU JUTE
EN ALLEMAGNE

Le Consul de France à Düsseldorf écrit ce qui suit : Ainsi qu'on le sait, le filateurs de jute allemands ont rompu et liquidé l'association qu'ils avaient formée en 1892, en vue de limiter la production. Cette résolution, motivée par la création de nouvelles fabriques en Saxe, à Schonebeck, était d'ailleurs imposée par l'article 16 de la convention qui stipulait que le syndicat cesserait d'exister si des usines concurrentes venaient à se fonder.

Les conséquences de cette dissolution sont diversement appréciées. Créée en Allemagne à la suite de la politique douanière de 1880, la grande industrie du jute a eu des commencements très pénibles. Sept fabriques, pendant une période d'existence de six à onze ans, n'ont distribué que des dividendes, en moyenne de 5 3/10, 5, 4 4/10, 3 1/2 et 2 o/o; une autre usine, pendant cinq ans, n'a donné que 0,20 o/o. La situation n'a commencé à s'améliorer que peu à peu et grâce surtout au syndicat. Que la production cessé d'être limitée, disent les uns, et cette industrie périclitera; car après la dissolution de l'association, différentes fabriques s'agrandiront et, si leur nombre s'accroit de celles dont la construction est projetée pour le printemps de 1897, elles se préparent une existence aussi précaire qu'en 1880.

Il ne faut pas oublier, en outre, que l'Europe a une rivale très dangereuse dans l'Inde orientale. Il s'est, en effet, formé dans ce pays, à la faveur de son système monétaire, une grande industrie de jute qui, produisant à des conditions bien plus avantageuses, a peu à peu conquis les marchés de l'Australie, de l'Afie, de l'Afrique et de l'Amérique. Aussi si les améliorations projetées, pour cette année, par les fabricants indiens se réalisent, ils continueront les tentatives qu'ils ont déjà faites pour s'emparer des marchés européens et les industriels du continent ne pourront soutenir la concurrence.

Les partisans de la dissolution du syndicat prétendent, au contraire, que l'industrie allemande se trouve dans des conditions très saines et que son développement correspond aux besoins de la consommation. La convention de 1892 avait sa raison d'être. Elle venait à une époque de crise provoquée par la mauvaise récolte aux Indes et qui avait fait renchérir de 100 o/o le prix de la matière première. Mais lorsque la situation se fut éclaircie, la fabrication a repris son essor; bon nombre d'usines existantes ne purent faire face à toutes leurs commandes ; une hausse extraordinaire des prix s'en suivit et l'industrie a profité de toute la plénitude des droits protecteurs du tarif.

L'augmentation énorme de l'importation du jute pendant les dernières années est d'ailleurs une preuve du développement de la consommation. Ici, l'expérience démontre une fois de plus que les conventions qui ont pour but la limitation de la production, l'établissement des prix, etc., peuvent être aussi nuisibles qu'utiles, si elles ne se plient pas au temps et aux circonstances et si elles veulent se transformer en trusts ou en monopoles.

Débarrassée de ses entraves, l'industrie du jute est appelée à prendre une très grande extension dont les résultats se manifesteront en 1897. Le nombre des broches et des métiers à tisser a augmenté en Allemagne de 100 o/o de 1886 à 1891. On comptait, en effet, en 1883, 44,000 broches et 1,900 métiers; en 1887, 60,000 broches et 2,900 métiers; en 1890, 85,000 broches et 4,000 métiers.

En même temps, les besoins de la consommation ont tellement progressé que la production occupe aujourd'hui plus de 90,000 broches. On constate une progression analogue aux Indes et dans les autres pays de production.

Ces faits prouvent la vitalité de cette industrie et permettent d'en prévoir le développement continu aussi longtemps que la culture du jute marchera d'un pas égal aux Indes, comme cela a été le cas jusqu'à présent. Les agrandissements actuels des fabriques allemandes correspondent donc aux exigences des marchés et, d'après l'expérience du passé, il n'est pas à craindre que la production pendant longtemps, dépasse les besoins de la consommation. Actuellement les fabriques de tous les pays, des Indes notamment, sont en pleine activité et sont pourvues de grosses commandes dont quelques-unes s'étendent, jusqu'en 1897, et cela à des prix rémunérateurs.

Quoi qu'il en soit de ces prévisions contraires, la dissolution du syndicat aura pour effet d'augmenter la production de 15 o/o pour les fils, de 42 o/o pour les tissus et de déterminer les grandes fabriques existantes à augmenter leur matériel pour faire face à celles qui se créeront. La «Filature et le tissage de Brême» a déjà résolu d'augmenter son matériel de 6,000 broches et de 500 métiers exigeant une machine de 1,500 chevaux-vapeur commandée en Angleterre. Si l'on en juge par les tableaux statistiques d'importation, la situation actuelle paraît comporter ces agrandissements. Pendant les quinze dernières années, les entrées de jute ont en effet progressé dans la proportion suivante :

Années	Importations — Tonnes	Exportations — Tonnes	Excédent des importations — Tonnes
1880	17.564	245	17.319
1885	41.900	787	41.113
1890	70.938	1.129	69.809
1894	78 151	6 481	71.670
1895	123.828	7.538	106.290

Cette augmentation ressort encore avec plus d'évidence de la comparaison entre le mouvement des importations du jute et celui des autres matières premières de la grande industrie textile. Le coton et la laine notamment ont en effet donné les résultats suivants pendant la même période :

Années	*Coton* Importations — Tonnes	Exportations — Tonnes	Excédent des importations — Tonnes
1880	148.654	11.917	136.737
1885	168.171	10.861	157.310
1890	250.560	23.921	226.639
1894	277.831	23.500	254.331
1895	300.887	33.826	267.061
	Laine		
1880	68.755	14.325	54.430
1885	98 790	10.095	88 695
1890	128.614	9.014	119.600
1894	161.080	9 758	151.322
1895	183.202	11.223	171.979

Ainsi durant ces quinze années l'importation du jute a sextuplé tandis que celle du coton a doublé et celle de la laine triplé. Mais si les entrées de ces deux dernières matières premières surpassent encore de beaucoup celles du jute, l'importation de celui-ci est, au contraire, supérieure à celle du chanvre, du lin et de la soie brute: ce qui ressort des chiffres suivants :

Années	*Lin* Importations — Tonnes	Exportations — Tonnes	Excédent des importations — Tonnes
1880	36.369	23.230	13.139
1885	57.169	34.157	23.011
1890	60.691	26.248	34.443
1894	54.494	18.404	36.090
1895	64.929	26.290	38.639

Années	*Chanvre*		
1880	40.689	23.541	17.148
1885	41.603	22.377	19.226
1890	51.867	25.513	26.354
1894	44.367	19.760	24.607
1895	49.249	21.445	28.104
	Soie grège		
1880	1.948	883	1.065
1885	1.736	286	1.450
1890	2.310	526	1.784
1894	2.457	184	2.273
1895	2.830	176	2.655

NOUVELLES DU JOUR

L'exécution imminente de Tremblié à Dunkerque

Paris, 15 juin. — Le bruit court que M. Deibler est parti ce soir, pour aller présider, à Dunkerque, à l'exécution de Tremblié. L'heure tardive ne nous a pas permis de contrôler ce bruit.

La politique du ministère
Discours de M. Cochery, à Chartres

Paris, 15 juin. — Hier, à Chartres, à l'issue du banquet du Comice Agricole, M. Cochery a prononcé un discours, dont voici les passages essentiels :

« Les hommes groupés autour de M. Méline n'ont qu'un but : consacrer toutes leurs forces à bien servir la République.

» Ils font appel à toutes les bonnes volontés, à ceux qui veulent sincèrement s'appuyer sur des institutions républicaines, pour défendre le pays contre les utopies et les entreprises révolutionnaires, d'où qu'elles viennent.

» Vis à vis la politique de division et de haine, que prêchant les apôtres du collectivisme révolutionnaire, nous opposons résolument la politique d'union et de solidarité sociales.

» On veut diviser les Français en deux fractions : les travailleurs et les patrons.

» Pour nous les intérêts des uns et des autres sont inséparables. »

A propos d'un incident à l'hôpital Trousseau

Paris, 15 juin. — Au Conseil municipal, MM. Labusquiere et Lampue questionnent l'administration sur un incident survenu à l'hôpital Trousseau à l'occasion de la première communion.

M. Labusquière dit que l'aumônier, autorisé par le directeur, est venu chercher les enfants avec bannière en tête, suivis de tout l'attirail religieux.

La procession a dû rebrousser chemin, par suite de l'attitude de nombreux enfants placés sous la surveillance d'une dame Keva, lesquels ont opposé la *Marseillaise* aux chants religieux.

Le directeur de l'Assistance publique déclare qu'un blâme sévère a été infligé au directeur.

Ensuite, le conseil a adopté un ordre du jour, félicitant Mme Kéva, d'avoir, par son attitude, arrêté une manifestation cléricale, tendant à troubler la neutralité qui doit toujours régner dans les établissements hospitaliers de Paris.

La campagne contre M. Félix Faure
Une manifestation ratée

Paris, 15 juin. — La *Libre Parole* de demain publie ce qui suit :

« Une grande cabale avait été montée contre M. Félix Faure ces jours-ci : elle consistait, pour les personnes qui étaient dans le secret, à se munir, avant d'aller au Grand-Prix, d'un petit appareil dû à l'ingéniosité d'un fabricant parisien, et qui, moyennant un ingénieux mécanisme, permettait d'imiter, à s'y méprendre, le cri bien connu des chasseurs : Paye les dettes! Paye les dettes! Paye les dettes!

» Or voici dès la jolie sérénade qui est accueilli l'arrivée du Président dans sa tribune, précédé d'un moqueur.

» Mais la préfecture de police eut vent de l'affaire, et, en sous-mains, fit acheter le stock complet du petit instrument, en tout 2.000, à raison de 10 francs le 100.

» M. Félix Faure dut donner la somme rondelette de 3,000 francs pour avoir la tranquillité le jour du Grand-Prix. »

La réforme des contributions directes à la Commission du budget

Paris, 15 juin. — La Commission du budget a examiné cet après-midi la cédule du projet de M. Cochery relative à la taxe d'habitation.

Une proposition de MM. Merlou et Pelloiau, tendant au rejet de la taxe d'habitation, est repoussée.

La commission du budjet repousse encore plusieurs amendements, notamment un amendement de M. Plichon et Fouquet, demandant que la taxe d'habitation soit calculée pour toute la France sur le pied de 4,50 0/0 du total des valeurs locatives d'habitation.

La commission adopte les articles 26 à 36 sur la taxe d'habitation; elle s'est arrêtée à l'article 37 (fixation du minimum de loyer) et s'est ajournée à demain.

Convocation de militaires

Paris, 15 juin. — Seront appelés en 1897, pour une période d'instruction :

1° Les dispenses de l'article 23 de la classe 1893; 2° Les hommes de toutes armes de la réserve, des classes 1886 et 1890; 3° Les hommes des régiments d'infanterie de réserve des classes de 1887 et 1891.

Pour une période d'exercice, les territoriaux appartenant à la classe 1891, ou tandis, des ouvriers, des commis et ouvriers d'administration, et des infirmiers.

Pour des revues et appels, les réservistes de toutes armes de l'armée territoriale, appartenant à la classe 1876.

Les hommes de toutes armes des services auxiliaires, appartenant aux classes 1876, 1881, 1886, 1890, et 1891.

Le Pape et le Ministère

Paris, 15 juin. — On mande de Rome au *Figaro*, qu'en recevant M. Lefèbvre de Behaine, en audience de congé, le Saint-Père lui a manifesté sa satisfaction de voir que le ministère actuel a su donner à sa retraite un caractère tout différent de celui que voulait lui donner le ministère précédent.

Une nouvelle explosion à Paris

Paris, 15 juin. — Ce soir, à neuf heures et demie, une détonation s'est produite dans un urinoir situé en face du n° 97 du boulevard Sébastopol.

Les dégâts causés par l'engin, dont on n'a rien pu retrouver sont insignifiants.

Arrestation d'un Français à Mayence pour cause d'espionnage

Berlin, 15 juin. — Un télégramme de Mayence à la *Gazette de Voss* annonce l'arrestation d'un Français, le nommé Louis Mottle, de Nancy, pour cause d'espionnage.

Mottle, arrêté sur les fortifications, a assuré qu'il s'y promenait en touriste.

Une embarcation qui chavire. — Trois noyés

Marseille, 15 juin.— Cet après-midi, sur rade, le second capitaine, deux mécaniciens, deux matelots et un novice novice du *Frederic-Morel*, steamer effectuant des voyages de Dunkerque à Marseille, avaient eu l'idée de se rendre au château d'If, dans une petite embarcation.

Le mauvais temps la fit chavirer, tout de terre, et trois des excursionnistes se sont noyés : Mossès, deuxième mécanicien, trente-neuf ans, marié, père de trois enfants; Caudin, matelot, trente-sept ans, père de sept enfants; Messin, novice, dix-huit ans, célibataire, tous originaires de Dunkerque. Les autres ont été sauvés par l'arrivée fortuite d'un petit steamer qui fait le service de la côte. Ils ont beaucoup souffert par suite de leur séjour prolongé dans l'eau.

Le Congrès international des éditeurs

Paris, 15 juin. — Aujourd'hui s'est ouvert au Cercle de la librairie le premier Congrès international des éditeurs, sous la présidence du ministre du commerce, M. Boucher. Deux cents éditeurs environ représentent à ce Congrès les principales maisons de France et de l'étranger.

Le Congrès a nommé un bureau dont le président est M. Georges Masson (Français).

Le lâcher de pigeons de Cherbourg par les Anglais

Paris, 15 juin. — C'est jeudi seulement, au début de la séance, que doit venir devant la Chambre la question de M. Jourde, relativement au lâcher de pigeons de Cherbourg par les Anglais.

Il se trouve que la question ressort, non du ministère de la marine, mais du ministère de l'intérieur. C'est donc M. Barthou qui répondra à M. Jourde, avec lequel il s'est mis d'accord pour la date de jeudi.

La dénaturation de l'alcool

Paris, 15 juin. — M. Jean Plichon, député du Nord, a déposé une proposition de loi dont voici l'article unique :

« *Le droit de dénaturation sur l'alcool est supprimé* ».

Une lettre de Léon XIII à la Régente d'Espagne

La Reine Régente d'Espagne vient de recevoir une lettre du Souverain Pontife de laquelle nous détachons le passage suivant :

« Madame, Votre Majesté, dans le message qu'elle a adressé ces jours-ci aux représentants de la nation, a ajouté un nouveau témoignage public et solennel aux témoignages continuels toujours agréables pour nous, d'attachement affectueux qu'Elle ne cesse de nous prodiguer.

« Nous remercions votre Majesté pour ce nouveau témoignage de ses sentiments religieux et de son dévouement au Saint-Siège et nous renouvelons de tout notre cœur notre vœu que le Seigneur donne le succès aux armées espagnoles pour le plus grand bien du trône et de la nation catholique espagnole. »

Les courses d'Auteuil

Paris, 15 juin. — Prix Magenta : 1er, St-Barnabé; 2e, La Jola; 3e, Marley II. — Prix des Chênes : 1er, Vieux Temps; 2e, Perekop; 3e, Midas. — Prix Wild Monarch : 1er, Ecurie Holtzer; 2e, Etalage; 3e, Gazon. — Prix Richard Hennessy : 1er, Elfin Queen; 2e, Cadix; Dauphine. — Prix Rengny : 1er Catapan; 2e Massiot. — Prix de Chanceaux : 1er, Rappalo; 2e, Sombrun; 3e, Pelmar Nd

Bruits d'abdication

Le roi de Grèce et le prince héritier

Athènes, 15 juin. — Des dissentiments sérieux, au sujet de la question crétoise auraient surgi à Athènes, entre le roi Georges et le prince héritier, qui serait fou à faire acquis aux aspirations nationalistes. Le bruit a même couru, dans les cercles grecs de Constantinople, d'une abdication possible du roi de Grèce.

Le choléra en Egypte

Londres, 15 juin. — On mande du Caire au *Times* que l'épidémie de choléra ne cesse de s'étendre. Elle a gagné Assouan. Il y a eu samedi 89 décès dans 52 localités des environs.

Les attentats de Barcelone

Barcelone, 15 juin. — Quatre nouvelles bombes, de la grosseur d'une orange et munies de mèches, ont été trouvées enfouies près de la mer.

La mise en liberté de Jameson

Londres, 15 juin. — Jameson et ses complices ont été mis en liberté sous caution de deux mille livres chacun, plus une garantie personnelle de mille livres.

L'insurrection cubaine

Le docteur Betances, représentant à Paris de la délégation du gouvernement révolutionnaire de Cuba, communique la dépêche suivante de New-York, que nous reproduisons sous réserves :

« Les deux expéditions Laurada, sous le commandement du général Ruz, et Threefriends, sous le commandement de Portuondo, les plus importantes qui soient jusqu'ici parties des Etats-Unis, ont débarqué à Cuba, sans obstacle, au complet.

» Le général E. Collazo a franchi la trocha de Meriel de l'orient vers l'occident et s'est uni à Macco.

» Gomez est aux portes de la Havane. Les trois généraux agissent de concert. La fièvre jaune et la variole noire décident l'armée espagnole. Les pluies dénoncent la Trocha ».

Bulletin Météorologique

HEURES	THERMOMETRE	BAROMÈTRE	
		Roubaix. Lundi 15 juin 1896.	
3 heure soir.	27° au-dessus	769 m/m	Beau temps
6 » »	26° »	768 m/m	»
9 » »	20° au-dessus	767 m/m	»
		Mardi 16 juin 1896.	
Minuit	19° au-dessus	767 m/m	Variable
3 heure matin	19° »	767 m/m	»
6 heures »	19° »	767 m/m	»

Paris. — Lundi 15 juin 1896. — (*Bulletin du Bureau Central météorologique*). — Une aire de faibles pressions couvre nos régions ouest et s'étend sur l'Océan, une seconde existe au sud-est du continent. Le maximum du nord-est est descendu vers le sud sur l'Allemagne. Le vent est faible ou modéré des régions E. sur toutes nos côtes. Des pluies sont tombées dans quelques stations du centre de l'Europe. En France, elles sont très abondantes, sauf dans le Nord. A la suite de nombreux orages, on a recueilli 30 mm. d'eau à Belfort, 15 à Toulouse et Biarritz, 6 à Marseille, 4 à Nice. Paris. La température baisse dans le nord et le sud-ouest de l'Europe, ainsi qu'en Allemagne.

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Le plus parfumé des savons de toilette
5 grands prix, 20 médailles d'or

CHRONIQUE LOCALE
ROUBAIX

Le mouvement de la gare de Roubaix. — *II. Les Marchandises.* — Nous avons vu dans un premier article que Roubaix occupait un des premiers rangs parmi toutes les villes de France pour le mouvement des voyageurs. Ajoutons que le mouvement des marchandises n'est pas moins important.

Là aussi, notre ville a suivi depuis 1881 un progression croissante.

Il a été expédié ou reçu à Roubaix par petite vitesse, pendant l'année 1895, 664,700 tonnes de marchandises. On sait que la tonne pèse mille kilogrammes. Pendant la même année le mouvement des marchandises a été pour Tourcoing de 353,000 tonnes, pour Dunkerque de 1,278,000 tonnes, pour Valenciennes 959,900 tonnes, pour Douai 357,700 tonnes, pour Amiens 229,700 tonnes, pour Arras 218,300 tonnes.

Dunkerque et Valenciennes ont donc un mouvement de marchandises par petite vitesse supérieur à celui de notre ville ; il ne faut cependant pas s'en étonner : Dunkerque est un port très important et le transit y est considérable : beaucoup de marchandises ne font que passer par la gare, sans provenir de la ville ; Valenciennes est le centre d'un vaste bassin houiller et ce sont les charbons qui augmentent beaucoup le mouvement des marchandises.

Nous ne pouvons pas donner les chiffres de Paris et de Lille, puisque ces gares ne font pas d'expédition par petite vitesse.

Pour ce qui concerne la grande vitesse, il a été enregistré en 1895, au départ de Roubaix, 144.416 tonnes de marchandises. Pendant la même année, Paris en a enregistré 1.866 673 tonnes, Lille 427.686 tonnes, Tourcoing 75.310 tonnes, Dunkerque 65.761 tonnes, Valenciennes 108.574 tonnes, Douai 75.831 tonnes, Amiens 254.928 tonnes, Arras 86 795.

On voit que là encore Roubaix est en très bon rang. Dans le réseau du Nord, Paris et Lille dépassent seuls notre ville.

Pour ce qui concerne les colis postaux, en 1895, il en a été expédié à Paris, 1.254.356; à Lille, 504.660; à Roubaix, 117.611; à Tourcoing, 96.434; à Dunkerque, 27 469; à Valenciennes, 53.908; à Douai, 20.695; à Amiens 170.768; à Arras, 44.831. Roubaix occupe donc le quatrième rang : Paris, Lille et Amiens viennent avant lui.

Comme nous l'avons dit, Roubaix a vu doubler l'importance de son trafic de marchandises; en 1881, il avait été perçu dans notre gare pour 3,400,000 francs de frais de transports; en 1895, il en a été perçu pour 5,700,000.

Cette augmentation considérable fait le plus grand honneur à notre ville et prouve bien que l'industrie et le négoce y sont toujours en prospérité croissante.

Espérons que ce mouvement en avant n'est pas près de se ralentir et qu'au contraire il se continuera longtemps pour le plus grand profit de tous.

La réunion annuelle des anciens élèves de l'Institution de Notre-Dame-des-Victoires à Roubaix. — Lundi a eu lieu la réunion annuelle de l'*Association amicale des anciens élèves de l'Institution de Notre-Dame-des-Victoires.*

Le matin à onze heures et demie, les nombreux membres qui avaient répondu à l'invitation qu'on leur avait envoyée ont assisté à une messe dite par M. l'abbé Agaché, professeur.

A l'issue de la messe, M. le chanoine Chabé, supérieur, a rappelé les noms des nombreux défunts de l'Association et un *De profondis* a été récité pour le repos de leurs âmes.

Puis les anciens élèves se sont réunis dans une des salles de l'établissement pour entendre le rapport du trésorier et établir leur budget.

Dans une généreuse pensée, ils ont souscrit une somme de 1300 francs pour l'achat d'un vitrail à placer dans la chapelle, en face de celui représentant Jeanne d'Arc et offert l'année dernière par les élèves.

Le dîner. — A une heure, plus de cent vingt convives, anciens professeurs et anciens élèves, ont pris place autour des tables dressées dans un grand hall de l'établissement.

Pendant le repas, la plus franche cordialité ainsi que la plus charmante gaîté ont régné parmi tous. Voici le menu :

Potage printanier. — Saumon sauce génevoise. — Filet de bœuf. — Pommes de terre Duchesne. — Asperges en branche, sauce Béchamel. — Poularde de La Flèche. — Salade. — Galantine truffée. — Gâteaux. — Fruits. Desserts variés. — Vins, café, liqueurs.

Avant le dessert, M. le supérieur s'est levé et a pris la parole. Voici en substance le toast qu'il a porté :

« Messieurs, on vous connaissait déjà au loin, pour votre probité, votre intelligence des affaires, votre esprit pratique, aujourd'hui vous vous posez devant le monde entier comme des vengeurs de la justice et de la liberté. Vous ne réclamez que vos droits, mais vous les réclamez énergiquement. Permettez-moi, messieurs, de lever mon verre aux Roubaisiens manifestants. »

M. Louis Toulemonde, en l'absence de M. Wibaux, président de l'association des Anciens Elèves, a remercié M. le Supérieur des éloges qu'il venait de décerner aux catholiques de Roubaix. « S'ils sont si vaillants, est-il dit, pour revendiquer les droits de l'Eglise, c'est parce qu'ils ont été à bonne école. »

En parlant de l'insigne honneur que le Pape lui a fait l'année dernière, M. L. Toulemonde a ajouté que cette distinction honore plus l'association que lui-même.

M. Paul Dazin a ensuite proposé la santé du Saint-Père, et les convives ont chanté au vivat en l'honneur de Léon XIII.

De nouveau, M. Louis Toulemonde a porté un toast aux anciens professeurs présents, dont quelques uns sont venus de très loin pour revoir leurs élèves d'autrefois.

Parmi ces professeurs, se trouvait le R. P. Dromaux des Pères Blancs, parti il y a dix-huit ans pour le lac de Tanganyika. Il est le seul survivant de la première caravane envoyée dans ces terres, alors inconnues, par le cardinal Lavigerie.

Après un séjour d'un an au pays natal, le R. P. Dromaux reprendra la suite de sa chère mission d'Afrique.

Au nom des anciens professeurs, le missionnaire remercie M. Louis Toulemonde de ses paroles si bienveillantes.

Il doit, dit-il, adresser à l'Association un merci tout spécial. En effet, depuis dix-huit ans, tous les deux ans, le collège de Roubaix a envoyé aux missions africaines une somme de 800 fr. destinée à subvenir à ses besoins personnels. Il a ajouté :

« Messieurs, en agissant de la sorte, vous fassiez œuvre de bons catholiques, puisque le missionnaire a pour but principal de prêcher la vraie doctrine, mais vous fassiez aussi œuvre de bons Français.

» Avant de revenir en France, j'assistais à un grand banquet. Le résident anglais qui présidait a porté un toast aux religieux français. Il y avait là cependant des pères belges et hollandais, mais, pour le résident, tous ces missionnaires étant catholiques, devaient être Français.

» Dans les missions, les mots de catholiques et de français ont le même sens. »

Les chaudes paroles du R. P. Dromaux ont été vivement applaudies.

Comme conclusion, M. Watine-Lorthiois a proposé une quête en faveur des œuvres du R. P. Dromaux. En quelques instants quelques billets de banque furent recueillis et remis au missionnaire.

Alors commença la série des déclamations et des chansonnettes.

M. Emile Six a vivement intéressé ses amis en disant avec talent une poésie en faveur de l'Enfant abandonné.

« La Grève des Forgerons » le poème dramatique si touchant de Coppée, déclamé avec beaucoup d'expression par M. Rodhain Lopers, a provoqué une véritable et sincère émotion.

A la suite du dîner, les anciens élèves se sont dispersés dans les vastes cours du Collège, et plusieurs, se croyant revenus aux beaux jours d'autrefois, se sont livrés pendant quelques instants, à de joyeux ébats.

A cinq heures et demie, tous les invités avaient quitté l'établissement, enchantés d'avoir assisté à cette fête de famille et après s'être donné rendez-vous pour l'année prochaine.

Parlant des processions et des manifestations qui ont eu lieu dans le Nord, le *Jour* ajoute :

« Le préfet du Nord a envoyé au ministre de l'intérieur un rapport très long, très circonstancié, que M. Barthou, en cas d'interpellation, ne lira pas sans embarras, car ses amis de la droite y sont fort maltraités. »

**La grève des ouvriers apprêteurs de la maison